

Compte-rendu de la première séance de l'atelier – Introduction, IEP Aix (EPS), 19/09/2025

Par Claire Bénit & Alice Daquin

Textes proposés à la lecture :

- Katzenstein M, 2012, Quand la contestation se déploie dans les institutions, *Sociétés contemporaines* 85(1), pp. 111 -131
- Jan Olsson & Erik Hysing (2012) Theorizing Inside Activism: Understanding Policymaking and Policy Change from Below, *Planning Theory & Practice*, 13:2, 257-273
- Imrat Verhoeven & Jan Willem Duyvendak (2017) Understanding governmental activism, *Social Movement Studies*, 16:5, 564-577

Présents :

Dans la salle – Claire Bénit, Alice Daquin, Teoman Gonen, Anne Kletzlen, Cesare Mattina, Maurice Olive, Dennis Rogers, Aude Signoles

A distance – Johanna Berthou, Rodolphe Dodier, Sébastien Lambelet, Héloïse Legris, Necati Mert, Christelle Morel-Journel, Charles Reveillère, Jérémy Robert

Présentation de l'atelier de lecture, objectifs et fonctionnement

Claire : un projet de longue haleine (HDR en cours...), envie de mettre en discussion ce concept avec les collègues dans un contexte pluridisciplinaire

- Qui a émergé dans le contexte particulier de l'Afrique du sud post-apartheid (comme souvent : ce concept est peut-être le plus utile à des moments particuliers de la vie des villes – post droits civiques aux USA, sous Lula-Rousseff au Brésil, post-apartheid en Af du Sud) ==> direction d'ouvrage sur les pratiques des agents municipaux
- Un concept ou une notion saisie par de multiples disciplines (nobody's baby) – croisement de la sociologie des mouvements sociaux, des sciences politiques (action publique / administration publique / politique publique ...), et de l'urbanisme
- Un concept qui voyage dans le temps (études féministes et environnementales, puis élargi à l'action urbaine progressiste) et dans l'espace (racines états-uniennes, réinventions latino-américaines et surtout brésiliennes, émergence timide actuelle en France)
- Le croiser avec la fabrique de la ville (concept souvent appliqué aux politiques publiques d'échelle nationale) et l'échelle locale des politiques publiques – matérialité et formes d'immédiateté, de prises avec le territoire, ou hypothèse de temporalités spécifiques

Alice : une interrogation surgie à travers le travail de thèse (intermédiation entre société et pouvoirs publics en quartier populaire à Marseille / programme sur les réformes contemporaines de l'État Providence en Europe).

1- Brève présentation des trois textes et de leurs auteurs

- Claire présente le texte de **Mary Katzenstein**. Il s'agit d'un texte classique, fondateur (extraits contextualisés d'un ouvrage datant de 1998, *Faithful and Fearless: Moving Feminist Protest inside the Church and the Military*) :
 - Réflexion (plus que définition de concept) à partir de la littérature sur les mouvements sociaux, dont il s'agit de réviser une acception jugée désormais trop étroite dans l'opposition fondatrice à « l'État » (*the state*, c'est-à-dire les pouvoirs et institutions publiques, pas uniquement l'État central ou fédéral).
 - À partir d'une enquête sur le féminisme au sein des institutions (armée, église), dont l'influence et la capacité réformatrice bousculent la vision habituelle en termes de mobilisation de rue, puisqu'il se déploie surtout et avec une certaine efficacité au sein des institutions : un impensé de la littérature
 - Sur le terrain états-unien

Quelques éléments biographiques/ de contexte

Mary Katzenstein, une politiste, émérite à l'Université de Cornell aux États-Unis

Spécialisée dans l'histoire du féminisme. Ouvrage le plus célèbre, et qui fait date: *Faithful and Fearless: Moving Feminist Protest inside the Church and the Military*. 1998

A travaillé sur l'Inde et les mouvements hindouistes (1979, mais aussi 2005) – mvt "identitaires" comme mouvements sociaux (lien avec une note éclairante dans le texte sur « identitarisme », critique de la critique de la critique)

Travaux poursuivis sur les prisons, leur essor dans le contexte du durcissement des lois fédérales, en lien aussi avec une activité militante appelant à la réforme des prisons / directrice de programme pour l'éducation en prison à Univ Cornell

Quelques éléments que j'y ai trouvés intéressants / à retenir (pour débiter la discussion) :

- Notion d'« habitat institutionnel » pour ces activistes au sein de l'institution, qui leur permet d'exister et de subsister comme activiste (une forme de protection). ==> S'interroger sur la nature de ces « habitats » : souvent transverses, hybrides, parfois cellule temporaire, « mission », département marginal au sein de l'institution (ou pas).
- Idée clé : Institutionnalisation ne veut pas dire « déradicalisation » (trahison de la cause) – une contestation se caractérise par son contenu, ses formes, et son lieu (intérieur ou extérieur à l'institution, ce qui va influencer sur ses formes mais pas nécessairement sur son contenu)

- Influence mutuelle entre formes de l’institution et histoire des contestations dans la société (qui varie selon les domaines de mobilisation). Appel à passer d’une dichotomie ou opposition entre mobilisation et action institutionnelle, à un continuum entre diverses formes de contestation à l’extérieur et à l’intérieur de l’État / porosité, mobilité et multiplicité des positions et des relations
- Alice présente le second article proposé à la lecture, plus récent (2012), dont les auteurs sont deux professeurs en science politique de l’Université d’Örebro en Suède : Jan Olsson et Erik Hysing.

Ces derniers se sont particulièrement penchés sur les enjeux de gouvernance publique-privée et le rôle des administrations publiques dans le domaine des politiques environnementales suédoises. Un an plus tôt, en 2011, ces auteurs publiaient un article plus empirique (*Who greens the northern light? Green inside activists in local environmental governing in Sweden*) revenant sur une ambitieuse enquête par questionnaires au sein des municipalités suédoises (700 réponses) afin de localiser et d’en savoir plus sur ce qu’ils appellent les ‘green inside activists’ (2011). Définis selon 5 critères (leur position de fonctionnaire, leur rôle d’expert, leur engagement dans des mouvements sociaux et leur attachement à des valeurs environnementales), ces activistes au niveau local auraient, selon les résultats du questionnaire, tendance à avoir des positions de management, et à développer des politiques grâce à l’animation de réseaux verticaux et horizontaux, ce qui favoriserait la « performance » des municipalités qu’ils occupent en matière de politique environnementale.

L’article de 2012 que nous avons donné à lire (*Theorizing Inside Activism: Understanding Policymaking and Policy Change from Below*) s’appuie sur cette enquête tout en proposant une théorisation plus aboutie du concept d’‘inside activism’ comme une nouvelle manière d’étudier le rôle des individus dans les changements de politiques publiques locales liées à l’aménagement (planning). Après une revue des différentes conceptualisations du rôle de l’acteur au sein de l’action publique (street-level bureaucrats, policy entrepreneurs, policy brokers, femocrates, grey-zone administrators et network administrators), les auteurs insistent sur les apports de la notion d’inside activist qui permet, selon eux, de souligner 2 spécificités :

1) leur position d’expert les amène à s’engager de manière discrète (gagner la confiance de politiciens, avancer des projets pour en prouver les effets, etc.), et

2) leur manière d’agir se joue à travers des réseaux et des mécanismes de pouvoir (jouer sur des relations asymétriques, agir en secret, etc.).

Cette focale individualisante de l’activisme institutionnel laisse un peu (pas assez ?) de place dans l’article à des questionnements d’autres contextuels : ce qui autorise l’émergence de ces acteurs, ce sont : les réformes de gouvernement (décentralisation à la suédoise), les politiques publiques favorables à l’activisme, mais aussi les tendances sociales et politiques plus profondes (changement de gouvernance, culture de l’engagement).

- Claire présente brièvement le troisième article, co-écrit par un professeur de sociologie chevronné (Duyvendak) et un jeune chercheur en science politique qui s'appuie sur son travail de thèse (Verhoeven).

Un article plus récent (2017), un peu austère certes... Mais qui a l'avantage de clairement positionner le concept à l'intersection de plusieurs disciplines – étude des mouvements sociaux (dont Prof Duyvendak est spécialiste) et sciences politiques : approche institutionnaliste / en termes de gouvernance multiniveaux/ en réseaux - dont chacune est impuissante à saisir le concept à elle seule.

Quelques éléments biographiques sur les auteurs

Jan Willem Duyvendak

Prof de Sociologie, Univ Amsterdam, enseigne en community development, associé au centre migrations et citoyenneté de l'IFI. Thèse sur les **mouvements sociaux** en France, Intérêts de recherche : rénovation urbaine, quartiers défavorisés, sentiment d'appartenance, cohésion sociale. Ouvrages : *the politics of home, nostalgia and belonging* (2011), *European States and their muslim citizens* (2014. (2020). *Super-Diversity in Everyday Life*. (Ethnic and Racial Studies). Routledge. Transformations de l'État providence (finalement pas très développé du point de vue des institutions dans son travail). Ethnicité, nativisme, populisme – une préoccupation croissante

Imrat Verhoeven

Assistant prof, Politiste, Univ d' Amsterdam, enseigne sur les politiques publiques. Travaille et publie à l'intersection de l'urbanisme et de la sciences politique. intéressé par les processus participatifs, les alliances mouvements sociaux/ agents publics, "frontline workers as enablers"/ "active citizenship"/ "government actors as social movement actors". Travaille à un ouvrage intitulé « The politics of contentious governance ».

Points d'intérêt de l'article pour Claire

- Un clair positionnement de « l'activisme institutionnel » au croisement de champs disciplinaires et thématiques (même si les auteurs n'ont pas continué à écrire sur de l' « activisme gouvernemental » à proprement parler)
- un équilibre bien trouvé entre construction théorique (définition, questionnement sur les spécificités de l'activisme institutionnel par rapport à l'activisme « de rue ») et cas empirique : où la contestation, mobilisation et résistance se situent entre plusieurs institutions publiques (municipalité vs État, municipalité vs pouvoir régional ou métropolitain – résistance à l'annexion de petites communes par la municipalité de La Haye) plutôt qu'au sein d'une institution publique
- Plein de pistes à creuser : Notion de « division du travail militant » (entre activistes gouvernementaux/ de rue) ; Contraintes de l'activisme institutionnel (multiples dossiers, interdépendance avec les autres institutions/ parties de l'institution – ne pas rompre la relation) ; ressources propres (information, financement, connaissance technique et opérationnelle) ; variabilité des stratégies dans le temps (lien avec les mvts sociaux : ouvert, discret, fermé...)

2- Thèmes de débat

- **Définitions multiples, non stabilisées d'« activisme institutionnel » dans le corpus**

Une diversité de définitions qui montre à la fois l'historicité d'un concept (en constante ré-émergence ? Ou qui se consolide) et son positionnement en marge de plusieurs disciplines et contextes académiques et politiques.

Dennis R souligne trois définitions différentes (plus ou moins explicites) dans les trois textes :

- Activisme défini de manière presque existentielle, ontologique chez Katzenstein. Être femme dans l'institution suffit-il à définir qu'on est activiste féministe ? Peut-il exister un activisme « passif » (ou dormant) – suffit-il d'appartenir à un groupe minorisé pour être un activiste en puissance ? (être femme dans l'armée, dans l'église). (Non, mais idée de la promotion d'intérêts de groupes sociaux particuliers au sein d'une institution)
- Activisme à l'intérieur de l'institution (Olsson & Hysing) : un mode d'action, un cheval de Troie, un positionnement stratégique qui permet d'impulser le changement (d'où vient le désir de changement ?), une manière d'outrepasser sa fonction
- Activisme centrée sur l'idée de contestation (*contentious claim making*), entre institutions, avec système d'alliances avec société civile (Verhoeven & Duyvendak)

==> Définitions non stabilisées, relève de l'histoire et de la diversité disciplinaire mais aussi de la diversité des situations décrites : une ambition pourrait être de construire une typologie des activistes/ activistes institutionnels. Réfléchir aux critères qui apparaissent cruciaux pour les différencier. Par exemple

- travailler en phase avec les choix politiques du maire / travailler en résistance aux directions politiques du maire (« *against the grain* ») : deux postures et types de pratiques différentes... MAIS, même lorsque l'on travaille dans la direction de l'équipe du maire, recours à des stratégies cachées (*covert*) par moments.
- En fonction de la position dans l'institution – verticale (niveau dans l'administration, street level bureaucrates, cadre intermédiaire ou cadre supérieur) / horizontale (secteurs ou domaines d'intervention plus ou moins stratégiques, budgétés, techniques ; main gauche et main droite de l'État)...
- Question du ou des groupes d'appartenance – mouvement social, coalition réformiste, individus plus isolés. Rejoint en partie le critère 1 : minoritaire/ majoritaire dans l'institution

- **Peut-on comparer activisme de gauche/ activisme de droite au sein des institutions ? Y a-t-il des mécanismes, des processus, des pratiques similaires ?**

« There is no reason to believe the good cannot conquer over evil, as long as the angels are as organised as the Mafia »

Cf aussi note de Katzenstein, parlant de la réticence de la sociologie des mvts sociaux à considérer qu'entrer dans les institutions donne du pouvoir (et peut donc constituer un levier pour l'activisme), quand il s'agit de concevoir l'activisme de gauche, alors qu'elle est prompte

à dénoncer l'accaparement de ces mêmes institutions comme leviers de pouvoir par les élites économiques et sociales... Une réticence dépassée aujourd'hui (c mvt municipaliste) ? Pas entièrement...

Différence majeure, bien théorisée par Clarence Stone, quand il différencie les régimes urbains « activistes / actifs » (il s'agit de construire un changement, cela demande un travail) par opposition aux « régimes urbains de maintenance » (reproduire l'ordre existant) – ces régimes urbains activistes incluent aussi bien les coalitions de croissance (libérales/néolibérales) que les régimes progressistes. En revanche, il théorise une différence majeure dans les régimes urbains (activistes) de croissance (il dit *development*) et les régimes urbains (activistes) progressistes – les seconds sont bien plus difficiles à construire et à maintenir, nécessitent une bien plus grande mobilisation de ressources (humaines, mobilisation, financières, médiatiques...) que les premiers, car ils vont à l'encontre des forces du marché, des groupes d'entreprises déjà constituées et disposant de capitaux facilement mobilisables, etc. Voir CR de la séance sur Clarence Stone, Atelier de lecture 2022-23.

Alors, certains gouvernements locaux d'extrême droite vont parfois à l'encontre des logiques de croissance économique – mais en général, toutefois, c'est par l'alliance avec les milieux économiques que l'extrême droite parvient au pouvoir.

- ***Place de l'histoire individuelle de ces activistes, et plus largement à leur trajectoire et appartenances sociales – peu présentes dans ces trois textes***

Référence aux travaux de David Lewis, « Using Life Histories in Social Policy Research: The Case of Third Sector/Public Sector Boundary Crossing », 2008, *Jnl Soc. Pol.*, 37, 4, 559–578. Pour comprendre les trajectoires et notamment les frontières poreuses entre le dedans et le dehors de l'État

Débat sur la place à donner aux appartenances sociales et plus largement aux analyses structurelles dans cette recherche sur « activisme institutionnel », largement centré sur l'agentivité des acteurs au sein de l'institution (cf. les trois textes). Écho de débats entre structuralistes et interactionnistes, ou pragmatistes, par exemple – l'oubli ou la mise à l'écart d'analyses des profils sociaux des acteurs et des groupes pouvant aboutir à dépolitiser la question du changement et à omettre les dynamiques d'inégalité et de domination pourtant essentielles à l'analyse des politiques urbaines.

Un équilibre à tenir, à trouver ? Littérature française sur ce qui ressemble à de l'activisme institutionnel (communisme municipal, socialisme municipal), littérature sur les agents de l'État (en termes souvent bourdieusiens) tend à se focaliser sur la question des appartenances et de la représentativité (décroissante), la notabilisation des élus – au détriment d'une enquête et d'une interrogation sur ce que ces groupes d'acteurs font à la ville, font dans la ville. La question de Clarence Stone (« un gouvernement progressiste, noir et démocrate, change-t-il fondamentalement quelque chose à la nature des politiques urbaines qui voient le jour ? Améliorent-elles la vie des résidents marginalisés ?) ne semble pas saisie par la plus grande partie de cette littérature – c'est une question plus difficile à mesurer. Voir toutefois l'ouvrage de Rodolphe Dodier, *Le Mans, Peut-on Changer la Ville ?*" (Economica). Mais la focale dominante, et le questionnement critique (légitime) sur le « qui gouverne ? » (des

notables et de moins en moins des ouvriers) a pu faire oublier la question sur le « quoi » et « comment », en France.

==> Creuser sur l'étude du communisme municipal/ socialisme municipal (études historiques) ou de manière contemporaine sur la recherche autour du municipalisme (espagnol).

- ***Quoi de neuf par rapport à des travaux classiques en théorie des organisations, socio de l'action publique ou du changement politique ?***

Sébastien L pose la question de l'articulation, la nouveauté ou l'apport du concept par rapport à d'autres, notamment les travaux de Crozier et Freidberg autour de « l'acteur stratégique », les zones d'incertitude, le système concret d'acteurs.

(Piste à creuser : critique sur la faible articulation de ces analyses des logiques internes à l'institution, avec les grandes questions socio-économico-politiques dans lesquelles ces institutions s'inscrivent - « dépolitisation », cf. article Leca et Jobert. « Activisme institutionnel », en réintroduisant l'idée d'une « cause » sociale, réintroduit du politique, un ancrage à la société ? cf. « activisme institutionnel et fabrique de la ville », un antidote à ces analyses en vase clos ?)

La différenciation entre concepts proches est évoquée dans l'article d'Olsson et Hysing (plutôt autour de l'acteur : « activiste » institutionnel), mais sans approfondissement. Ce sera l'objet d'une séance de l'atelier de lecture (socio des organisations/ entrepreneurs de cause) animée par Charles Reveillère (mars 2026).

==> pertinence de consacrer une séance à la théorie de l'acteur stratégique, ses apports, ses critiques, et la différence (ou pas) d'approches en termes d'activisme institutionnel ?

Sébastien évoque également les travaux de Baumgartner et Jones sur les cycles de politiques publiques, « équilibres ponctués », « fenêtres d'opportunité » qui s'ouvrent et se ferment. Quels apports spécifiques de la littérature en termes d'activisme institutionnel ?

(Piste à creuser : articulation avec une analyse fine des pratiques des agents, à l'intérieur de la « boîte noire » de l'institution ?)

==> pertinence de réfléchir à l'articulation entre littérature sur « activisme institutionnel » et théories sur les politiques et le changement, et plus particulièrement les politiques et réformes « progressistes » ?

Mention des travaux de Lascoumes & Le Bourhis, 1987 (*L'environnement ou l'administration des possibles : la création des directions régionales de l'environnement*), étude de ce que font les agents, et la manière dont elles ont pris appui sur les associations de protection de l'environnement pour légitimer leur existence et leur action (institution « faible » en comparaison aux anciennes DRE) – création d'une « nébuleuse »

3- Remarques conclusives

Alice propose une synthèse autour de **8 questions principales** en fin d'atelier, qui permet d'ordonner certaines des pistes de débat ayant surgi au cours du séminaire

1- *Qui sont les activistes institutionnels ? (trajectoires)*

Cette question centrale a animé des débats au sein de l'atelier sur la place de la compréhension de l'acteur et de son poids sur les politiques publiques urbaines. Si Sébastien s'est étonné de la redécouverte de questionnements classiques, comme celui l'agentivité des acteurs au sein des institutions, la curiosité a plutôt porté sur leurs biographies et leurs trajectoires entre mouvements sociaux et institutions. À ce titre, l'article de Lewis « Using life histories in social policy research » a été présenté par Dennis comme une piste de lecture intéressante pour penser la place des histoires de vies dans la compréhension des politiques publiques.

2- *Que font-ils ? (pratiques)*

À la question « qui sont-ils », Claire a plutôt pointé du doigt le manque de recherche sur ce que ces acteurs font concrètement. Si Olsson et Hysing insistent sur le caractère discret et les jeux de pouvoir (la stratégie du « cheval de Troie » dira un participant), Verhoeven et Duyvendak proposent de se pencher sur la dimension conflictuelle/contestataire ('contentious') de cet activisme qui aurait la particularité de reposer aussi sur des moyens conventionnels (faire pression, demander des faveurs, utiliser les médias) et des instruments d'action publique (nouvelles politiques publiques, sondage d'opinion, participation des citoyens) au service de stratégies non conventionnelles.

3- *Comment le font-ils ? (ressources)*

Ces activités ont, selon Verhoeven et Duyvendack, la particularité d'utiliser des ressources de gouvernement, qui peuvent être plus ou moins importantes ou plus ou moins accessibles en fonction de la position de ces activistes au sein des institutions. Maurice O a par exemple soulevé la question de la place marginale ou non, minoritaire ou majoritaire de ces individus dans leur organisation. L'activiste est-il celui qui opère dans l'ombre, aux marges de son institution afin d'y négocier une marge de manœuvre pour agir ? Peut-on à la fois être majoritaire au sein d'un service ou d'une institution, mais minoritaire par rapport à d'autres échelons ou services publics qui détiendraient des moyens d'action plus étendus et décisifs ?

4- *Que disent-ils de ce qu'ils pensent (et qu'en pensent-ils) ?*

Il s'agit là d'un enjeu qui a été soulevé plutôt en fin d'atelier : que pensent les activistes de ce qu'ils font, que pensent-ils qu'ils font, et qu'en disent-ils, aux chercheurs d'une part, mais aussi aux autres autour d'eux ?

Cela rejoint les conclusions de l'article d'Olsson et Hysing (2012 : 270) : 'We need to better understand how inside activists are framing policy problems and solutions as well as arguing

in different contexts. What types of arguments are they using, based on what types of values? What discursive strategies and arguments are influential in different contexts?

5- *Quand agissent-ils ? (contexte, opportunités)*

La question de la temporalité d'action des activistes a agité les discussions dès le début de l'atelier. Dennis R a pointé du doigt l'existence de formes d'activisme passives ou actives à travers les textes. Peut-on parler, par exemple, de fenêtres qui s'ouvrent et se ferment ? Le passage à l'action n'est en effet que trop rapidement évoqué par Olsson et Hysing qui se contente par exemple d'affirmer que 'people switch to activism "in critical situations when personal values are at stake' (266).

Mais la question temporelle s'incarne aussi dans un questionnement plus large sur le type de contexte, politique, sociale, gouvernementale qui peut susciter, contraindre, façonner plus largement l'activisme institutionnel. Un participant a notamment pointé les processus connexes (influence des consultants sur les politiques publiques, par exemple) qui peuvent impacter l'activisme institutionnel.

Nous avons aussi débattu plus particulièrement de l'influence des régimes politiques : peut-on avoir un activisme institutionnel d'extrême droite ? Qu'en est-il de ces activistes lors du basculement des régimes vers l'autoritarisme et la répression ? Quelle pertinence de cette approche / ce concept en régime non démocratique (Teoman et Necati travaillent ainsi sur les municipalités d'opposition en Turquie - émergence d'élus citoyens à la suite des grands séismes de 2023, et des non-réponses du gouvernement central) ?

Autre piste de réflexion – que devient l'activisme institutionnel dans un contexte de forte néolibéralisation ? Lorsque les prérogatives et les ressources, notamment des échelons locaux de la puissance publique, s'amoinrent ? (entrer en résistance / construire des alliances, ouvertes ou tacites, avec des groupes mobilisés hors institution / quitter l'institution ?)

6- *D'où agissent-ils ? (frontière société civile et institutions)*

Cette question invite à envisager la position à partir desquels les activistes institutionnels agissent, parfois à la frontière entre la société civile et les institutions, parfois entre différents services institutionnels, parfois dans des niches, des marges de l'État. Katzenstein (2012 : 129) appelait déjà dans son ouvrage de 1998 à considérer les « habitats institutionnels » (Katzenstein 2012 :129) au sein desquels la contestation continue à vivre à l'intérieur de l'État. Un des enjeux de l'atelier peut alors être de mieux comprendre ces habitats institutionnels, mais aussi de mieux spécifier les relations de ces activistes aux mouvements sociaux. Ainsi si Olsson et Hysing (2012) insistent pour évoquer les mobilités entre ces espaces, le partage de réseaux et le fait d'avoir « un pied dans chaque monde », Verhoeven et Duyvendack (2017) envisagent plutôt de parler de « division du travail militant » entre l'intérieur et l'extérieur (les uns faisant pression publiquement, tandis que les autres agissent discrètement depuis l'institution). Cela pose enfin la question idéologique, de circulations des valeurs et des idées entre ces différents espaces.

7- Qu'est-ce que ça fait à la ville ? (politiques publiques, ancrage politique)

À quoi cela sert-il de s'intéresser à ces acteurs souvent marginaux au sein des institutions, cela change-t-il quelque chose à l'organisation de ces dernières, aux politiques publiques mises en place, et in fine aux évolutions urbaines ? La question des effets de l'activisme a animé nos échanges, et ce à différents niveaux. En termes de politiques publiques d'abord : si Olsson et Hysing (2012) affirment clairement qu'il existe un lien entre la présence d'activistes institutionnels et la performance des municipalités suédoises en termes d'environnement, cela ouvre une piste de recherche plus qu'autre chose.

Par ailleurs, un participant s'est dit curieux des effets de cet activisme au niveau de l'ancrage politique, et du soutien électoral de certains gouvernements locaux : peut-on voir des effets au niveau des votes, par exemple ? Toutefois, les dynamiques de vote et 'accession au pouvoir ne sont pas centrales dans ce qui préoccupe cette littérature (même si les dynamiques électorales, la recherche des votes une fois au pouvoir pour être réélu, sont un élément important de l'équation). cf. travaux de Clarence Stone et la différence entre accéder au pouvoir (mobilisations, ressources, compétences et pratiques spécifiques) et gouverner, se maintenir au pouvoir (mobilisations, ressources, compétences et pratiques d'un autre type, sont l'élucidation sont au cœur des questionnements autour de l'activisme institutionnel).

8- Comment peut-on les étudier ? (méthodologie)

Encore à peine effleurée lors de cette première séance, la question méthodologique a toutefois été abordée, notamment concernant la prise en compte des éléments biographiques dans l'analyse de l'activisme institutionnel.

Johanna B, à partir de sa propre expérience des entretiens avec des activistes institutionnels (squatteurs devenus conseillers des politiques municipales à Lyon et Bruxelles), s'est interrogée : comment faire quand les enquêtés résistent à parler d'eux-mêmes de hors de leur statut et de leurs missions de travail ?

D'autres travaux français pourraient être des pistes d'exploration du concept à travers des terrains empiriques précis : Anne Revillard sur le féminisme d'État (*La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec*, 2016), ou encore Gwenola Lenaour sur la prise en charge de la toxicomanie (« *Quand la cause des usagers de drogues devient soluble dans la politique marseillaise de lutte contre le sida et la toxicomanie* », 2005)